

ANALYSE ECONOMIQUE DU DROIT

Concurrence et propriété intellectuelle : droit des brevets

1- Innovation = moteur de croissance

Certaines études montrent que croissance population et capital n'explique pas l'ensemble de la croissance. Il y a aussi le **Résidu de Solow** = progrès technique.

Théorie de la croissance endogène : explique l'origine de ce progrès technique (investissement, capital humain, innovation, infrastructure) mais externalités positives.

2- Innovation, non rivalité et brevet

Le produit ou procédé est rival mais pas la connaissance (non rivalité)

→Si l'information n'est pas protégée, les incitations à investir dans les connaissances sont trop faibles

Brevet permet de régler l'incitation à investir.

Brevet=

- -Droit de propriété industrielle (critères de nouveauté, utilité industrielle, caractère inventif)
- -Confère un monopole d'exploitation de 20 ans maximum sur l'innovation décrite dans les revendications
- -Un brevet n'implique pas nécessairement un monopole
- -Entre efficacité dynamique et inefficacité statique : le profit du monopole incite à investir en R&D
- → efficacité dynamique/// mais le monopole a un coût pour la société (exclusion de certains consommateurs à cause des prix du monopole= pertes sèches) → inefficacité statique.

 Donc efficacité dynamique limitée.

Le profil de monopole est inférieur à la valeur sociale de l'innovation = sous-incitations à innover.

Le droit de brevet établit justement un compromis entre efficacité dynamique et inefficacité statique

→ Second best solution

La durée est limitée puisque l'innovateur dispose de 20 ans pour rentabiliser son investissement. Ensuite l'innovation tombe dans le domaine public = efficacité statique.

3- Le brevet, moteur de l'innovation?

Technologie et non rivalité : les connaissances attachées aux technologies sont rarement totalement non rivales.

Il y a d'autres moyens de protéger l'innovation.

Mesurer l'effet du brevet sur l'innovation : (dépend du profit engendré)

- -le prix du brevet reflète la valeur de l'innovation, OR l'innovation n'est pas protégée seulement par le brevet. Il faut donc isoler la valeur de la protection par le brevet → 2 méthodes :
 - Renouvellement de brevet= peu de brevets durent 20 ans en pratique, redevance de renouvellement augmentent avec la durée
 - Méthode du patent premium= Cette méthode résout le problème de double causalité entre brevet et innovation. Elle nécessite des données sur le nombre de dépôt de brevets par la firme, les dépenses en R&D de la firme, la propension à breveter, la perception des firmes quant à l'efficacité de breveter.
 - Effet sur la R&D d'une augmentation de 10% de la valeur de la protection par le brevet.
 - ⇒ Effet limité mais réel de la protection par le brevet sur l'innovation.

4- Brevet et marchés de technologies

Marché des technologies = marché des connaissances permettant l'exploitation de la technologie (licences, sessions de brevets, rachat de start-up)

Facteur d'efficacité économique en facilitant la diffusion des innovations et en augmentant le profit du vendeur.

Les effets positifs :

- -éviter la duplication des coûts de R&D
- -faciliter la spécialisation et la division du travail
- -faciliter la diffusion d'une technologie efficace

MAIS la diffusion de l'information est à la fois la condition nécessaire au commerce des technologies et un obstacle :

Le fait que la non-rivalité de l'information implique qu'une fois que l'information a été diffusée, les acheteurs potentiels peuvent l'utiliser directement sans qu'il leur soit nécessaire de l'acheter. Cependant, la diffusion de l'information aux acheteurs potentiels est nécessaire pour qu'ils puissent estimer sa valeur avant toute transaction.

Le risque d'opportunisme entraîne des coûts de transaction élevés.

Le système de brevet permet de résoudre ce paradoxe :

-il accorde un droit exclusif à l'inventeur

-il envoie un signal aux acheteurs potentiels à travers le dépôt

Malgré protection du brevet, les coûts de transaction restent élevés :

- -négociations longues et coûteuses
- -protection imparfaite

Forte croissance des marchés de technologies.

Ampleur des licences technologiques diffère significativement d'un secteur à un autre.

5- Explosion des dépôts de brevets depuis les années 1980

Forte hausse de la demande de brevets dans le monde.

Distribution inégale de la valeur des brevets = peu de brevets de grande valeur **et beaucoup de brevets non coûteux, sans intérêt.**

La forte hausse des demandes de brevet n'est pas directement liée à l'innovation MAIS plutôt à un mauvais filtrage des demandes.

- ⇒ Disfonctionnement au niveau des offices
- ⇒ Les fonctionnements d'opposition fonctionnent mal
- ⇒ Ainsi, beaucoup de brevets ne sont pas valables

Notes supplémentaires sur la Séance 1 :

Pourquoi l'innovation est-elle un bien public?

- non rival : consommation par un tel n'empêche pas un autre de consommer
- ⇒ non exclusif : consommation même pour ceux qui ne payent pas
- ⇒ externalités : problème de propriété

Innovation est source d'externalité= produits bien innovants et après utilisés par tout le monde comme les « passagers clandestins » qui en profitent sans payer.

C'est celui qui engendre l'innovation qui supporte tous les coûts et le coût de la première unité produite est très élevé. De plus, il y a un problème de la définition classique du marché (exemple : allocation des ressources).

Marché défaillant

- ⇒ mauvaise régulation entre O et D par fixation des prix
- ⇒ solutions : instauration du droit de propriété intellectuelle

On passe d'une dynamique de marché concurrentiel à une dynamique de marché statique.

Droit de propriété intellectuelle

⇒ Brevets : Donner au propriétaire le pouvoir monopolistique d'exploiter ses brevets. Titre de propriété industrielle qui confère un droit exclusif à son propriétaire sur un territoire définie et sur une durée de 20 ans. Pour être brevetable, l'invention doit être nouvelle, être utile,

être déposable en tant qu'innovation. Le dépositaire a un droit exclusif d'utiliser son invention.

Brevets instaurés pour protéger les inventeurs. Les inventions brevetées doivent être divulguées pour faciliter le suivi de l'innovation car sinon les mêmes inventions seraient proposées et en plus elles vont finir par tomber dans le domaine public et nécessité d'anticiper.

La propriété intellectuelle résout-elle le problème de bien public ?

Quand n'est-il de la non-rivalité?

Problème car doit de propriété privilégie les entreprises les plus efficaces. Et ne résout pas totalement le problème de droit de propriété car innovation peut être dupliquée, copiée.

➡ Droit d'auteur : Sert à promouvoir les « arts utiles » et protège de la copie.
 En 1710 English Copyright Law. Avant la presse écrite, le droit d'auteur était peu cher et copier était très cher donc il était plus facile de protéger les auteurs.

Pas de critère de nouveauté mais veut un minimum de créativité. La durée est plus longue que pour les brevets car environ 70 ans. Leur protection n'est pas soumise à des procédures formelles. Ne nécessite aucun frais donc pratique pour les PME.

Accumulation des connaissances

Innovations ne sont pas des incidents isolés car les innovateurs se basent sur des travaux déjà existants. Processus cumulatif.